



**HAL**  
open science

## Une collecte “ par le bas ”

Laurent Aucher

► **To cite this version:**

| Laurent Aucher. Une collecte “ par le bas ”. 2024. hal-04734012

**HAL Id: hal-04734012**

**<https://hal.science/hal-04734012v1>**

Preprint submitted on 13 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Une collecte « par le bas »\*

par Laurent Aucher

Maître de conférences HC en sociologie (CEDETE – Université d'Orléans)

Comme nous venons de le voir avec les différents intervenants qui m'ont précédé, la collecte dont il est question ce soir rassemble des récits de souvenirs, des témoignages d'expériences concrètes vécues ou non ayant une valeur historique. En tant que sociologue de la mémoire et Vierzonnais, ce matériau ne pouvait que retenir mon attention. Je précise par ailleurs que, dans le cadre de ma recherche, je m'intéresse également à ce qu'on appelle les « oublis de la mémoire », les « plis de l'histoire », les angles morts en somme, et ici, tout spécialement à l'absence de certains contenus mémoriels. Pour illustrer mon propos, j'ai retenu le cas de Gabrielle Bergin, née Richoux<sup>1</sup>. En portant mon attention sur cette absence, mon propos vise *in fine* à mettre en évidence la singularité et l'originalité de la collecte vierzonnaise, mais aussi son intérêt dans une perspective de bien commun.

Mes parents n'étaient pas originaires de Vierzon, je n'ai donc personnellement aucun souvenir familial associé localement à la Seconde Guerre mondiale. Il n'en reste pas moins que, de par mon vécu vierzonnais, un nombre conséquent d'éléments de connaissance locale sur cette période historique se sont cristallisés dans ma propre mémoire. Rétrospectivement, j'observe que l'assassinat de Gabrielle Bergin est l'un de ceux qui me sont souvent venus à l'esprit en premier.

D'après les documents que m'a communiqués le Service historique de la Défense pour préparer cette intervention<sup>2</sup>, Gabrielle Bergin a vu le jour le 19 décembre 1894 à Bourges (Cher). Une des pièces du dossier précise à son sujet qu'elle a été « arrêtée par les Allemands le 15 octobre 1942 » à Vierzon<sup>3</sup>, avant d'être internée au fort de Romainville (Seine-Saint-Denis) puis déportée au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en Pologne<sup>4</sup>. Un courrier émanant de la mairie vierzonnaise « atteste que la mention « Mort en déportation » instituée par la loi n°85-528 du 15 mai 1985 a été apposée en marge de [son] acte de décès<sup>5</sup> ».

---

\* Communication donnée le 10 octobre 2024 à La Décale (Vierzon) dans le cadre de la conférence « Vierzon et ses environs sous l'Occupation : une mémoire vive » initiée par le groupe de travail sur le 80ème anniversaire de la libération de Vierzon.

<sup>1</sup> Selon Daniel Garnier et Rémy Leroux (in : *Tournée générale ! À la recherche des hôtels et bistrot d'antan à Vierzon*, tome 1, Vierzon, Éditions Valmont, 2023, p. 186), Gabrielle Richoux a épousé Louis Bergin le 28 mars 1914 à Vierzon. Décédé dans cette même ville le 18 novembre 1945, ce dernier avait vu le jour 59 ans plus tôt, le 14 janvier 1886, à Saint-Germain-des-Bois (Cher) dans une famille de cultivateurs.

<sup>2</sup> Le Service historique de la Défense SHD – Département des fonds d'archives (Division archives des victimes des conflits contemporains DAVCC) dépend du ministère des Armées et il est situé à Caen. À ce titre, je tiens à remercier Julien Marie, Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe, pour les documents qu'il a bien voulu me fournir.

<sup>3</sup> Dossier Gabrielle BERGIN, née le 19/12/1894, cote AC-21P-424223, voir la lettre du maire de Vierzon en date du 7 mars 1946.

<sup>4</sup> *Ibid.*, voir document dit « Fichier-Romainville ».

<sup>5</sup> *Ibid.*, voir l'attestation municipale en date du 24 novembre 1988.

La fiche établie par Marcel Demnet lors de la réalisation de son dénombrement des « victimes de la barbarie nazie » – lequel, je le rappelle, a servi de base à la formalisation de l'un des trois totems du mémorial vierzonnais « Chemin de la mémoire » situé place de la République – indique que, selon ses sources, Gabrielle Bergin était « débitante de boisson » (le café était localisé dans le quartier du Bois d'Yèvre, c'est-à-dire à proximité immédiate du Cher qui matérialisait la ligne de démarcation) et qu'elle a été arrêtée « par la Gestapo de Vierzon pour avoir facilité le passage de la ligne [...] à de nombreux clandestins »<sup>6</sup>.

De son côté, le site Internet *Mémoire vive* souligne que ces passages clandestins se faisaient « probablement en liaison avec Yvonne Courtillat »<sup>7</sup>. Précisons que les deux femmes, Gabrielle Bergin et Yvonne Courtillat, ont été déportées ensemble à Auschwitz. Elles étaient en fait deux cent trente à y être acheminées en même temps durant l'hiver 1943, parmi lesquelles se trouvait aussi l'écrivaine Charlotte Delbo qui, de cette terrible expérience, a tiré un ouvrage, *Le Convoi du 24 janvier*, paru en 1965 et constitué pour l'essentiel des deux cent trente notices biographiques<sup>8</sup>. C'est précisément par le biais de ce livre que j'ai découvert la figure de Gabrielle Bergin, livre dans lequel son auteure dit que la cafetière « a été dénoncée par une femme qui était la maîtresse de son mari<sup>9</sup> ».

On le sait, nous ne sommes pas égaux devant le passage du temps. Comme bien d'autres figures issues des classes populaires, celle de Gabrielle Bergin aurait dû disparaître dans les limbes de la mémoire collective. S'il n'en est rien, c'est évidemment parce que cette dernière s'est singularisée pendant la période de l'Occupation par des actes de résistance qui, comme on vient de le voir, détermineront la suite de son destin. Cette trajectoire tragique empreinte d'héroïsme lui vaut de la part de l'ordre politique qui domine en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, républicain et démocratique, une forme de reconnaissance. En conséquence, celle-ci participe à la visibilisation de la figure de cette femme « ordinaire » (le fait, par exemple, que son nom soit inscrit sur l'un des trois totems du mémorial vierzonnais ou qu'il apparaisse sur la stèle érigée à la mémoire des passeurs située à l'entrée du pont du Cher dans le quartier du Bourgneuf<sup>10</sup>) et donc au maintien de ladite figure dans la mémoire nationale. Nul doute aussi que, à son niveau, mon exemple en témoigne, l'ouvrage de Charlotte Delbo joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire de Gabrielle Bergin auprès des jeunes générations.

Dans ce cas, comment expliquer que son nom n'ait à aucun moment été évoqué lors de la collecte de souvenirs et de témoignages opérée à Vierzon au cours de l'année écoulée ?

Sans prétendre à l'exhaustivité, j'y vois trois raisons essentielles.

---

<sup>6</sup> Marcel DEMNET, *Livre-mémorial des résistants, patriotes et civils vierzonnais raflés, victimes de la barbarie nazie*, « Morts pour la France » 1942/1945, s. i. auto-édité, 2005, p. 73. Selon l'auteur, l'établissement, qui était situé 72 rue Armand Bazile, s'appelait au moment des faits le Café de la Martinique. Dans leur ouvrage *Tournée générale !*, D. Garnier et R. Leroux notent qu'« on ne trouve plus de débit à cet endroit » dans les registres officiels après la Seconde Guerre mondiale, qu'en 1946 le local a été transformé en boulangerie et qu'il est de nouveau occupé aujourd'hui par un commerce de boissons, connu sous le nom de Bazile Bar (*op. cit.*, p. 185).

<sup>7</sup> Lien : <http://www.memoirevive.org/gabrielle-bergin-nee-richoux-31798/>

<sup>8</sup> Charlotte DELBO, *Le Convoi du 24 janvier*, Paris, Minuit, 1965.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>10</sup> Le mémorial, « À la mémoire des passeurs vierzonnais morts pour la France », est localisé en bas de l'avenue du 14-Juillet.

Première raison : si le nom et l'histoire de Gabrielle Bergin perdurent, c'est avant tout – je suis évidemment le premier à le regretter – dans des cercles savants et initiés comme celui des lecteurs de Charlotte Delbo par exemple ou celui des historiens locaux.

La deuxième raison trouve son origine dans le fait que le souvenir de Gabrielle Bergin n'est pas porté localement par des relais familiaux, amicaux et plus largement sociaux, comme c'est très souvent le cas, au contraire, de nombreuses fois, dans le recueil de récits vierzonnais. Par exemple, tel descendant témoigne de son « aïeul » victime d'exactions allemandes, tel autre raconte la disparition de sa grand-mère prise en otage. Aucune trace de ce genre pour celle qui fut assassinée à Auschwitz.

La troisième raison est liée à la nature même de la collecte. En effet, cette dernière procède d'une mémorialisation « par le bas ». J'entends par là le fait que le recueil a mobilisé une méthodologie d'archivage atypique, qui trouve son origine dans une initiative citoyenne portée par Catherine Poncelet. Cette dernière a su, par sa ténacité et son sens du commun, réunir autour d'elle dans une perspective participative et collaborative nombre d'acteurs locaux du patrimoine : personnes physiques, mais aussi associations et institutions parmi lesquelles le musée de Vierzon sans qui, objectivement, ce projet n'aurait pas pu se réaliser ou du moins se faire sous sa forme finalisée. Sans compter que l'ensemble de ces intervenants se sont attachés aussi méthodologiquement à être le moins directif, le moins interventionniste possible, et, c'est suffisamment rare pour être souligné, à recueillir à la fois de manière indifférenciée le témoignage de celles et ceux qui ont vécu l'événement, et de celles et ceux qui n'en ont pas été les acteurs ou témoins directs. Mémorialisation « par le bas » encore quant aux contenus qui, à côté des éléments de mémoire les plus attendus (bombardements, actes de résistances formels, Libération, etc.), a également permis – c'est là à mon avis l'autre intérêt de cette collecte avec sa forme collaborative et multidimensionnelle – de donner toute sa place à la mémoire du pratique, du concret, de l'intime, de l'affect, bref, c'est-à-dire plus largement la mémoire de l'ordinaire (alimentation, déplacements, hygiène, etc.).

Une dernière remarque pour conclure. Faire le choix d'évoquer – tel que cela a été le cas devant vous – la figure de Gabrielle Bergin était aussi pour moi l'occasion d'insister sur l'importance de la question de la transmission des éléments de notre histoire commune et sur son corollaire, celle de l'appropriation voire de la réappropriation de ces mêmes éléments. Par essence, une collecte de mémoires est une mémoire en situation, laquelle participe à ce qu'il y ait interrogation ou réinterrogation du passé<sup>11</sup>. À nous, comme ici ce soir avec cette restitution ou par le biais d'autres actions dont les modalités restent à imaginer, de décider qu'il en soit encore ainsi.

---

<sup>11</sup> Voir Laurent AUCHER, « Objectiver l'objectivation : retour réflexif sur un recueil de témoignages », *SociologieS* [En ligne], à paraître.